



**Sans toit mais  
pas sans droits!**

*Pour permettre à des familles de sortir de l'errance dans la rue, dans des squats ou chez des particuliers, et pour éviter qu'elles n'aient d'autre choix que de se mettre dans les mains d'employeurs et de propriétaires peu scrupuleux, des citoyens ont créé une association dont le principe est de regrouper un collectif de donateurs : cent adhérents qui s'engagent à verser 6 € chaque mois permettent de signer un bail et subvenir aux frais liés au logement, le temps que la famille puisse accéder au droit de travailler et assumer seule son hébergement.*

décembre 2018

L'association créée en octobre 2016 pour venir en aide aux personnes n'ayant pas d'accès au droit au logement a déjà fait un bout de chemin ! Actuellement 430 donateurs nous permettent de financer la location de 10 appartements et 1 chambre meublée. Nous hébergeons ainsi 11 familles, soit 42 personnes dont 20 enfants mineurs.

Nous avons été sollicités en 2018 par plusieurs groupes locaux qui se mobilisent pour héberger des familles de leur entourage et nous cherchons avec eux comment mettre en place une collaboration. À Ambérieu en Bugey cela a débouché sur l'hébergement d'une femme et ses deux enfants dans un logement loué par notre association grâce à la mobilisation de nouveaux donateurs et d'un propriétaire privé qui nous a permis de louer à moindre coût. Au Poizat, l'association RAS (Réfugiés, Accueils, Solidarité) a fédéré des donateurs pour permettre à une famille (un couple et un adolescent) de venir habiter Bourg dans un appartement pris en location par notre association. A Oyonnax la mise en place d'un hébergement sur un modèle analogue est en attente d'un nombre suffisant de nouveaux donateurs.

### **Un logement pour vivre, enfin...**

Le logement est indispensable pour permettre à ces familles de trouver un équilibre aussi précaire soit-il. Toutes les familles que nous avons hébergées avaient auparavant passé de long mois, parfois des années d'errance en subissant des conditions d'habitat précaires : la rue, caravane, bidonville, hébergement temporaire chez des particuliers. Voici quelques nouvelles de la situation des uns et des autres :

Les enfants sont inscrits dans les écoles de quartier et ont pour la plupart des résultats satisfaisants. Plusieurs mères de famille sont investies comme bénévoles dans des associations caritatives. Certaines se sont inscrites dans des cours de français (centre social de la Croix Blanche, secours populaire, secours catholique). Lors de nos visites autour d'un café les échanges se font progressivement dans un français qui s'améliore ! Les vendanges ont permis à certains, quelques revenus supplémentaires. Un des jeunes adultes hébergés a trouvé un emploi en CDD après plusieurs missions d'intérim et a passé avec succès son permis de conduire. Il participe financièrement au coût du logement, en attendant que sa situation lui permette d'être totalement indépendant. Au début de l'été déjà, une famille ayant vu sa situation administrative régularisée a pu déménager dans un logement social proche du lieu de travail du père de famille. Nous avons pu grâce à ce logement ainsi libéré participer aux efforts pour supprimer le Bidonville de Pennessuy en hébergeant une de ses familles. Mais on peut déplorer que dans l'Ain il n'y ait quasi plus de titres de séjour accordés. Malgré les demandes de régularisation après plus de 5 ans de présence en France, des enfants scolarisés, une promesse d'embauche, le travail "au noir contraint" des parents pour subvenir aux besoins de leur famille, il n'y a eu aucune réponse positive de la part de la préfecture.

**Nous avons besoin de nouveaux soutiens !**

Pour poursuivre notre action, il est indispensable de consolider, pérenniser et élargir notre réseau de donateurs. **Si chacun d'entre nous parvient à convaincre une nouvelle personne**, alors nous serons en mesure de répondre aux demandes et propositions qui nous parviennent, et de sécuriser le financement des charges de chauffage et d'électricité. Alors parlons-en autour de nous et diffusons l'appel au don ci-joint. Le petit geste d'un grand nombre, par le don régulier de 6 € par mois, peut permettre à une famille de retrouver le minimum de confort nécessaire pour que ses enfants aient la sécurité à laquelle ils ont droit. Nous comptons sur la mobilisation de votre entourage et nous vous en remercions par avance.

Pour sa part le collègue administrant l'association a décidé de diversifier les ressources possibles. Des demandes de financement ont été faites et nous avons obtenu l'assurance d'une aide ponctuelle de la Fondation Abbé Pierre. Une soirée de soutien est en préparation dans les prochaines semaines ou à l'occasion de l'assemblée générale début mars. Nous vous en tiendrons informé.

### **Faites connaître notre projet**

Vous trouverez ci joint le texte de notre charte et un bulletin d'adhésion que nous vous invitons à diffuser largement. Le bulletin d'adhésion peut être complété sur l'ordinateur et renvoyé par mail, il n'est pas nécessaire de l'imprimer.